

# SG SOLIDARITE - HABITAT ET HUMANISME

Code ISIN : FR0012892156  
Classification AMF : Non attribué  
Société de Gestion : Société Générale Gestion

FCP

Eligibilité :  
Compte titres ordinaire  
Assurance vie

## Orientation de gestion

L'objectif de gestion de SG SOLIDARITE est identique à celui de son fonds maître SOLIDARITE - part O, à savoir : la recherche de performance à travers une allocation flexible privilégiant une approche socialement responsable. Les OPC sélectionnés ont vocation à être constitués d'actifs respectant les critères liés au développement durable couvrant la dimension sociale, l'environnement et la gouvernance d'entreprise. La flexibilité est de 0% à 25% sur la partie actions et de 65% à 100% sur la partie taux. De plus, 5 à 10% de l'actif est investi dans des titres non cotés d'entreprises solidaires dont l'activité économique est utile à la lutte contre l'exclusion, à la cohésion sociale et au développement durable.

## Commentaire de gestion à fin 01/2019

Les chiffres macroéconomiques parus au mois de janvier ont réservé de mauvaises surprises en zone euro et, dans une moindre mesure, en Chine, tandis que les signaux concernant les Etats-Unis ont été plus mitigés. L'environnement politique international reste marqué par les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine et par l'évolution difficile du dossier du Brexit. Les marchés financiers se sont caractérisés en janvier par des taux souverains qui restent orientés à la baisse malgré un net rebond des actifs risqués. Ces tendances s'expliquent par le ton beaucoup plus accommodant adopté par la Fed inquiète du ralentissement de la croissance économique mondiale et plus particulièrement en Inde et en Chine. "Patience et Prudence" sont devenus les maîtres mots de la Fed dans la détermination de ses futurs ajustements monétaires. La perspective d'une Fed plus accommodante a contribué à une légère dépréciation du dollar en particulier face aux devises émergentes. Après la violente correction de décembre dernier, les marchés d'actions ont vivement rebondi en janvier. Sur l'ensemble du mois, l'indice MSCI Monde a progressé de +7,1%, soit sa plus forte hausse pour un mois de janvier depuis 1976 ! Cette performance est toutefois à relativiser puisque en décembre, le même indice avait baissé de 8%. Par ailleurs, en dépit de son rebond en janvier, l'indice MSCI Monde demeure 8% en dessous de son point haut du 21 septembre. Au plan géographique, l'ensemble des marchés a participé à la hausse avec +3,6% pour le FTSE à Londres, +3,8% pour le Nikkei à Tokyo, +5,3% pour l'EuroStoxx 50 à Francfort, +7,9% pour le S&P 500 à New York et +jusqu'à +8,7% pour les Emergents en (MSCI EM en \$). Au plan sectoriel en Europe, les cycliques qui avaient été éreintées en fin d'année dernière se sont partiellement reprises en janvier.

## Evolution de la performance (base 100) au 20/02/2019

du 15/09/2015 au 20/02/2019



## Performances nettes de frais en % au 20/02/2019

Depuis le début de l'année	3 mois	1 an	3 ans
+1,16	+0,90	-1,93	+1,91

performances glissantes

Les performances passées ne présagent pas les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Indicateur synthétique de risque :

## Autres caractéristiques :

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans  
Affectation des revenus : Mixte  
Devise de référence : EUR  
Indice de référence : Néant

## Chiffres clés au 20/02/2019 :

Valeur liquidative : 100,37 EUR  
Périodicité : Quotidienne  
(sauf en cas de jour férié et/ou en cas de fermeture de la ou des place(s) de cotation comme précisé dans le prospectus complet)  
Montant total de l'actif de l'OPCVM : 12,75 MEUR

## Frais et modalités de souscription/rachat :

Droits d'entrée : Commission de souscription: 2% jusqu'à 30 000 euros et 1  
Droits de sortie : Néant  
Frais courants : 0.46 % de l'actif net moyen  
Commission de performance\* : N/C  
Minimum première souscription : 1 part(s)  
Centralisation des ordres : 12:00  
Ordre exécuté sur la valeur liquidative de : J

Source des données : Société Générale Gestion

Le DICI ou le prospectus doit obligatoirement être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription, et mis à disposition du public sur simple demande, ainsi que les derniers états financiers disponibles.

\* Commission de performance : Frais prélevés en plus des frais courants lorsque l'OPC réalise une performance supérieure à celle de l'indice de référence. Elle correspond à une proportion de la performance réalisée au-delà de celle de l'indice de référence